

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**La situation de la ligne Express 20 entre Marche
et Liège en janvier 2024**

Monsieur le Ministre,

A la rentrée dernière, de nombreux navetteurs de la ligne E20 se plaignaient d'avoir été laissés sur le carreau à plusieurs reprises, à cause de bus trop plein aux heures de pointe.

Des solutions de renfort avaient été mises en place, dédoublant les bus aux heures de pointe le matin et le soir, sans que cela soit suffisant.

Dans une réponse sur le sujet en octobre dernier, vous m'informiez que l'OTW et l'AOT travaillaient sur une offre renforcée avec une fréquence d'un bus toutes les demi-heures en heures de pointe vers Liège le matin et vers Marche en fin de journée et qu'il était également prévu de mettre en service des parcours le dimanche après-midi à destination des étudiants.

Parallèlement, l'OTW aurait déjà entamé les discussions avec l'exploitant privé pour la mise à disposition des véhicules supplémentaires pour ces parcours.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous me faire le point sur la situation ?

Le deuxième quadrimestre post examen va reprendre incessamment : des solutions pérennes seront-elles proposées aux utilisateurs de cette ligne express pour ne pénaliser aucun étudiant ni travailleur souhaitant se rendre à la métropole liégeoise et leur assurer un voyage dans de bonnes conditions ?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Sous cette législature, j'ai fortement augmenté l'offre de transport en commun et créé un réseau de lignes Express dont la ligne 20 que l'honorable membre évoque entre Marche et Liège. C'est donc avec un certain enthousiasme que je constate que cette ligne a rencontré directement sa clientèle et affiche un très beau succès en termes de fréquentation. Évidemment, je ne peux que regretter que celle-ci soit toutefois saturée à certaines heures de pointe.

La problématique des surcharges de certaines lignes en période dite « scolaire » est celle de la concentration de la demande de déplacement à motif scolaire à des moments très courts, ceux de début et fin des cours, et particulièrement de l'enseignement secondaire.

Cette concentration est « dimensionnante », dans le sens où c'est le volume maximal de clients à transporter en même temps qui détermine le nombre de places à offrir, et par extension le nombre de véhicules et d'agents de conduite à mobiliser en même temps.

Cette concentration induit trois effets ayant un impact important pour le système de transport public et son financement :

- plus de matériel roulant signifie plus de véhicules à financer, acquérir et maintenir, et plus de dépôts devant suivre la tendance ;
- plus d'agents de conduite signifie plus de coûts publics directs (salaires) et indirects (encadrement) ;
- une concentration forte des pointes signifie que les ressources ci-dessus ne travaillent qu'une faible partie de leur journée, engendrant des temps improductifs qui peuvent parfois devenir importants.

Le TEC étant majoritairement financé par de l'argent public, il convient de réaliser le meilleur (et délicat) équilibre entre service à la clientèle et coût pour la collectivité, le résultat présent étant certes imparfait et améliorable.

L'OTW dispose de statistiques de validation sur l'ensemble du parc d'autobus en circulation sur les lignes régulières wallonnes. Toute situation de surcharge fait l'objet d'une analyse particulière afin de dégager la solution la plus adéquate à mettre en œuvre. Les moyens de réponse envisagés sont progressifs, allant par exemple d'une meilleure occupation du volume intérieur du bus, de la déviation d'un autre bus à proximité, jusqu'à l'ajout d'un véhicule et d'une prestation chauffeur sur la ligne concernée.

Concrètement, l'OTW est au courant de problèmes de surcharge, notamment pour certains voyages de la ligne n°20.

L'OTW a reçu l'accord de l'AOT sur la mise en place d'une offre renforcée avec une fréquence d'un bus toutes les demi-heures en heures de pointe vers Liège le matin et vers Marche en fin de journée ainsi que sur la mise en service des parcours le dimanche après-midi à destination des étudiants.

Les discussions avec l'exploitant se poursuivent pour l'opérationnalisation du renfort de la ligne. Il n'y a toutefois pas encore de date définie pour la mise en place des nouveaux horaires, mais il s'agit d'ores et déjà d'une excellente nouvelle pour les usagers de la ligne Express « Liège - Marche ».